

Fabrication de masques buccaux

Par les Ecoles FPS de la Province Liège.

Recommandation d'usage

merci de vous conformer
aux recommandations du
SPF Santé Publique

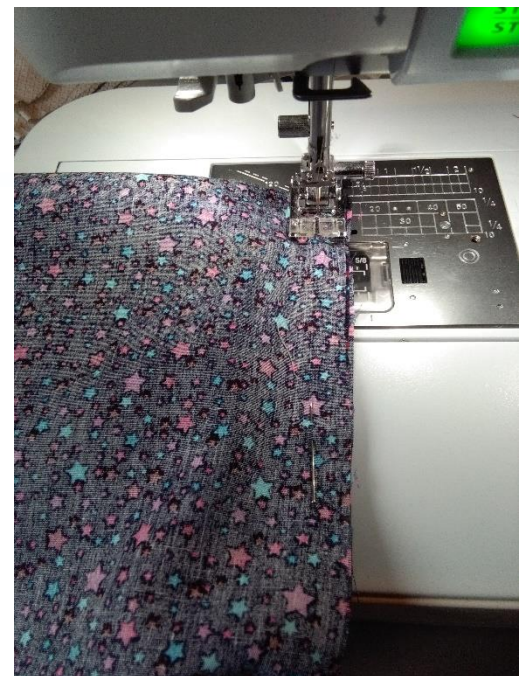
Etape 1 :

- Couper un rectangle de 61 cm sur 20 cm.
- Plier 1 cm d'ourlet et plier le rectangle en trois parties égales.



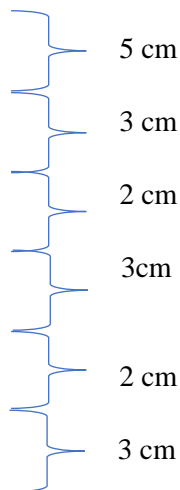
Etape 2 :

- Introduire et épingler les liens (2*50 cm) ou élastique (2*19 cm) à deux cm des bords inférieurs et supérieurs.
- Poser envers sur envers.
- Piquer largeur pied de biche.



Etape 3 :

- Retourner sur l'endroit et repasser.
- Réaliser les plis : un plat de 5 cm et 3 fonds de plis de 3 cm.



La hauteur du masque doit faire approximativement 9 cm.

Etape 4 :

- Surpiquer cheveux le contour.



Une initiative des Ecoles FPS de la Province de Liège soutenue par les FPS de Liège.